

Turquie : Plus de contrôles aux frontières européennes pour certains produits turcs

Après les problèmes rencontrés depuis le début de la saison en particulier avec les citrons turcs concernant les taux de pesticides, l'Union Européenne a décidé d'augmenté les contrôles phytosanitaires à ses frontières. Dans ce cadre, ce seront non plus 10 % mais 20 % des quantités importées qui seront contrôlées à partir du 1^{er} janvier 2017. Les produits concernés sont les citrons et les grenades venant de pays tiers.

Pour les noisettes, le contrôle sera augmenté également et l'aflatoxine sera recherchée sur 5 pour cent des noisettes et des produits à base de noisette d'origine turque.

Seule bonne nouvelle pour les exportateurs turcs : le contrôle d'aflatoxine des figes sèches ainsi que les produits contenant des figes d'origine turque portera sur 10 pour cent des lots importés, contre 20 % auparavant.

Lien article : <http://www.fructidor.fr/newsdetail.aspx?idn=37436&title=Plus-de-contr%C3%B4les-aux-fronti%C3%A8res-europ%C3%A9ennes-pour-certains-produits-turcs>